AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION ILE-DE-FRANCE

Service Territoires
Adresse postale :
19 rue d'Anjou
75008 PARIS
Tél. : 01 39 23 42 00
territoires@idf.chambagri.fr

Paris, le 5 novembre 2021

MAIRIE DE MONTSOULT
REÇU LE
25 NOV. 2021
2052

Monsieur le Maire,
M. Silvio BIELLO
EN MAIRIE
21 rue de la Mairie
CS 6008
95560 MONTSOULT

N/ Réf. 2021_ST_316_PS_ES

Objet : Modification du PLU de MONTSOULT
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de MONTSOULT.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 10 septembre 2021. Il consiste en plusieurs évolutions règlementaires.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification du PLU ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

Signé par Christophe HILLAIRET
Signed and certified by yousign

PRÉFET
DU VAL-D'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MAIRIE DE MONTSOULT
REÇU LE
17 NOV. 2021
2019

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Pontoise, le 15 NOV. 2021

MAIRIE DE MONTSOULT
Service urbanisme
21 rue de la Mairie
CS 6008
95 560 MONTSOULT Cedex

Unité Départementale du Val-d'Oise
N/Réf. : 2021-0657-CD
Affaire suivie par : Clémentine DRAPEAU

Objet : Modification n°4 du PLU de MONTSOULT

Réf. : Votre transmission du 21/09/2021

Madame, Monsieur,

Par mail en date du 21 septembre 2021, vous avez sollicité l'avis de l'inspection des installations classées dans le cadre de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montsoult.

Cette modification a pour objet la réalisation d'un pôle d'activités et de soins adaptés au sein de l'actuel EHPAD et permettra de sécuriser la rue Alphonse Daudet.

Ces modifications ne semblent pas relever des domaines ICPE, des sites et sols pollués, des stockages souterrains ou des risques miniers, nécessitant des dispositions en matière d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice de l'environnement

Signature numérique de
Clémentine DRAPEAU
clementine.drapeau
Date : 2021.11.10 17:36:04
+01'00'

Pour le préfet et par délégation,
Le responsable de l'Unité Départementale du Val d'Oise

Alexis RAFA
alexis.rafa
2021.11.10
14:34:21
+01'00'

Tél : 01 71 28 48 02
Mél : ud95.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr
5 avenue de la palette – Bâtiment Jacques Lemercier – 95 000 PONTOISE
www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Sujet: Demande d'avis sur le projet de modification n°4 du PLU (relance)
De : BANBUCK Maritza - DDT 95/SAFE/PENB <maritza.banbuck@val-doise.gouv.fr>
Date : 08/11/2021 14:16
Pour : "lostuzzo.a" <lostuzzo.a@mairie-montsoult.fr>, LEDOUX Arnaud (Responsable pôle espaces naturels et biodiversité) - DDT 95/SAFE/PENB <arnaud.ledoux@val-doise.gouv.fr>

Bonjour Madame,

Je fais suite à vos deux courriers de relance concernant une demande d'avis sur la mise en compatibilité n°1 du PLU (réf. SB/al - n°758/2021) et une demande d'avis sur le projet de modification n°4 du PLU (réf. SB/al - n°759/2021).

Ces demandes sont centralisées par le service urbanisme et de l'aménagement durable (SUAD) de la DDT.

Pour la première demande, c'est-à-dire, la mise en compatibilité n°1 du PLU, notre service agriculture, forêt et environnement (SAFE) a émis un avis via la CDPENAF, commission au cours de laquelle ce dossier a été présenté (mail du 13/07/2021 : dossier de déclaration de projet "Résidence les Charmilles" (décision)).

Nous prenons connaissance de la seconde demande pour laquelle nous n'avons pas été consultés par le SUAD. Nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Bien cordialement
--

Maritza BANBUCK
Technicienne aménagement rural
Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires/Pôle espaces naturels, biodiversité et publicité

5, avenue Bernard Hirsch CS 20105
95 010 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél : 01 34 25 24 95 – (06 31 94 86 39 pro en télétravail uniquement)
http://www.val-doise.gouv.fr/

PRÉFET DU VAL-D'OISE | Direction départementale des territoires du Val-d'Oise
Liberté Égalité Fraternité

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE FOSSES

TÉLÉPHONE : 01.39.91.05.36
TÉLÉCOPIE : 01.39.91.45.05
www.attainville.fr

MAIRIE D'ATTAINVILLE

95570 - 2 rue Daniel Renault

Attainville, le 29 octobre 2021

Mairie de Montsoult
21 rue de la Mairie
CS6008
95560 MONTSOULT

MAIRIE DE MONTSOULT
REÇU LE
- 4 NOV. 2021
1943

N/Réf : YC/LS/VB 21 081
V/Réf : SB/al – n°759/2021

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait part courant septembre de votre projet de mise en comptabilité n°1 et de la modification n°4 du PLU de votre commune.

Après examen du dossier, j'ai le plaisir de vous faire par de l'avis favorable de la ville sur ces deux projets.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire et par délégation,
Madame l'Adjointe au Maire,
Lina SCALZOLARO

CHAÎNE DE VIES
RÉNOVER PROTÉGER ANIMER NOTRE PATRIMOINE

21, rue de la mairie
95560 MONTOULT
Tél: 01 34 69 95 95
Mail: chainedevies95@gmail.com

MAIRIE DE MONTSOULT
REÇU LE
29 OCT. 2021
1893

MAIRIE DE MONTSOULT
Monsieur Le Maire Silvio BIELLO
21, rue de la Mairie

95560 MONTSOULT

V/Réf. : SB/al – n° 758/2021
SB/al – n° 759/2021

Montsoult, le 28 octobre 2021

Monsieur Le Maire,

Suite aux deux demandes d'avis, l'une portant sur la mise en compatibilité n° 1 du PLU,
l'autre sur le projet de modification n° 4 du PLU,

nous vous informons qu'à la majorité, le bureau Chaîne de Vies a émis des avis favorables pour ces deux dossiers.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président Chaîne de Vies, pour le bureau
Thierry PARENT

RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 DÉCLARÉE À LA SOUS-PRÉFECTURE DE SARCELLES LE 18/05/2018 N° W952009631

CCI VAL-D'OISE
PARIS ILE-DE-FRANCE

Le Président

MAIRIE DE MONTSOULT
REÇU LE
14 OCT. 2021

Cergy, le 5 octobre 2021

Monsieur Silvio BIELLO
Maire
MAIRIE DE MONTSOULT
21, rue de la Mairie
CS 6008
95560 MONTSOULT

2021/021/LB

Dossier suivi par Aurélie LOSTUZZO
Réf : SB/al – N°660/2021

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme , vous avez bien voulu saisir pour avis la Chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise (CCI Val-d'Oise), par courrier en date du 7 septembre 2021, sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montsoult, et je vous en remercie.

La présente modification n°4 du PLU a pour objet :

- De modifier l'emprise au sol pour les équipements publics,
- D'apporter des ajustements concernant les clôtures et la largeur des voiries et accès.

Ces modifications n'ont pas d'impact direct sur les activités économiques et les commerces de la commune.

Aussi, après étude des documents que vous m'avez adressés, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la CCI Val-d'Oise émet un avis favorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Pierre KUCHLY

Chambre de commerce et d'industrie départementale du Val-d'Oise
35 boulevard du Port - Cap Cergy Bâtiment C1 - CS 20209 - 95031 Cergy Pontoise cedex
T. 01 30 75 35 01 - F. 01 30 75 35 30 - www.cci-paris-idf.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MAIRIE DE MONTSOULT
REÇU LE
11 OCT. 2021
1785

Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Service émetteur : Service santé environnement

Délégation Départementale du Val-d'Oise

Affaire suivie par : Astrid REVILLON
Courriel : astrid.revillon@ars.sante.fr / ars-dd95-se@ars.sante.fr
Téléphone : 01 34 41 15 62
Télécopie : 01 30 32 83 48

Réf : 21A0681/21D 1244
PJ :

Objet : **Demande d'avis**
Modification n°4 du PLU de MONTSOULT

La directrice de la délégation du Val-d'Oise
Agence Régionale de Santé

à

Monsieur le Maire
21 rue de la Mairie
CS 6008
95560 MONTSOULT

A l'attention de Mme Aurélie LOSTUZZO

Cergy-Pontoise, le - 7 OCT. 2021

Par courrier réceptionné le 10 septembre 2021, vous avez sollicité mon avis au sujet de la demande mentionnée en objet.

Après examen du dossier, je note que cette modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Montsoult concerne :

- L'ajout de dispositions particulières pour les équipements publics afin de respecter les objectifs du PADD,
- Des ajustements mineurs afin de simplifier l'instruction de permis de construire (emprise au sol, disposition en matière de clôtures et de toitures, largeur des accès et des voiries).

Seuls le plan de zonage et le règlement écrit sont modifiés.

Je vous indique que cette modification du PLU de Montsoult n'appelle pas d'observations de ma part. En conclusion, je donne un avis favorable à cette demande.

Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Pour la Directrice de la Délégation Départementale
du Val-d'Oise
L'Ingénieur Principal d'Etudes Sanitaires

Astrid REVILLON

val d'oise
le département

Direction des Territoires et de l'Habitat

D21-DTH-3145

Affaire suivie par Romain MORIN
tél : 01.34.25.16.46.
romain.morin@valdoise.fr

Cergy, le 24 SEP. 2021

Expéditeur : *DTH*

Mairie de Montsoult
Monsieur Silvio BIELLO
Maire
21 rue de la Mairie
CS 6008
95560 MONTSOULT

MAIRIE DE MONTSOULT
REÇU LE
01 OCT. 2021
1723

Objet : Avis sur le projet de modification n°4 du Plan local d'urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu pour avis, le 10 septembre 2021, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Ce document n'appelle pas de remarque particulière de la part des services du Département.

A l'issue de la procédure, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal. Un format numérique pourra parfaitement convenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur des Territoires et de l'Habitat

Coryse VANDECASTEELE